



Le 22 mars 2012

Communiqué de presse de Jean-Pierre BLAZY
Maire de Gonesse

**L'Assemblée générale de la
Maison des adolescents prend acte de l'insuffisance de financements :
La structure sera fermée à partir du 30 mars**

Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse et Président de l'Association de la Maison des adolescents avait averti : sans renforcement des financements par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Maison des adolescents de l'Est du Val d'Oise fermerait ses portes.

Hier, l'Assemblée générale extraordinaire de l'association a pris acte de l'insuffisance des financements. La dissolution de l'association a été prononcée. La Maison des adolescents fermera ses portes le 30 mars prochain.

Pour Jean-Pierre BLAZY, « c'est à contrecœur et avec une grande déception que les membres de l'Assemblée générale ont été contraints de prendre cette décision que nous voulions à tout prix éviter. »

L'ouverture en septembre 2010 de la Maison des adolescents répondait à une attente très forte à la fois des professionnels et des jeunes : apporter des réponses au mal-être des adolescents, leur proposer un lieu d'écoute, de prise en charge et d'orientation qui leur serait entièrement dédié, gratuit et anonyme. En 2011, pour sa première année de fonctionnement, elle avait accueilli 1500 jeunes. Son équipe en avait rencontré 1000 supplémentaires en se rendant en particulier dans les établissements scolaires.

Jean-Pierre BLAZY regrette que la Maison des adolescents n'ait pas été suffisamment soutenue. « On ne peut pas dire que les banlieues et la jeunesse sont une priorité et ensuite ne rien faire pour sauver la Maison des adolescents de l'Est du Val d'Oise. »

Une fermeture provisoire

Jean-Pierre BLAZY, également Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Gonesse, et Jean-Pierre BURNIER, directeur de l'hôpital, sont déterminés à rechercher une solution pour que la Maison des adolescents puisse renaître tant est cruciale la question de la santé mentale des jeunes. L'équipe pourrait être reconstituée et recrutée cette fois-ci par le centre hospitalier. De nouveaux financements devront être obtenus. Cependant, Jean-Pierre BLAZY pose une condition. Il faut que la spécificité de la Maison des adolescents soit respectée : la prévention doit accompagner le soin. La Maison des adolescents doit continuer de pouvoir répondre aux difficultés éducatives, sociales, familiales ou encore psychologiques des jeunes.

Contact presse : Nicolas MORERE : 01 34 45 11 10 / 06 32 79 64 21 / nmorere@mairie-gonesse.fr